

Quand la justice ne sera plus qu'une affaire d'algorithmes

Maddyness a fait un pari fou, le même que Marty dans Retour vers le futur : défier le temps pour vous embarquer dans un petit voyage spatio-temporel... en podcast. Pour ce nouvel épisode, direction 2073 avec Mathieu Davy pour parler du futur de la justice et de la mainmise de la technologie sur le processus.

4 décembre 2019

Après une première saison, dans laquelle vous avez pu découvrir les projections de [David Bernard](#) (AssessFirst), [Alexandre Pachulski](#) (TalentSoft), [Dikom Bakang-Tonje](#) (Dear Muesli), [Vera Kempf](#) (Singular) et [Théo Scubla](#) (Wintegreat), embarquez pour le nouveau voyage de Marty, notre podcast qui conjugue au futur les interviews d'entrepreneurs. Le principe ? Nous invitons nos auditeurs et auditrices à voyager dans le temps en s'immergeant dans nos interviews d'anticipation.

Que ce soit en 2071, 2025 ou encore 2084, faites un bond dans l'avenir pour partager le parcours et la vision d'un·e entrepreneur·e français·e à travers les futures grandes étapes du développement de sa startup... présentées au passé ! En un saut de puce, nous nous retrouvons à des années d'aujourd'hui pour parler des évolutions de la société en général et du secteur dans lequel évolue l'entrepreneur·e.

2073 : après l'avènement de la justice robotique, le retour de la justice humaine

Pour ce nouvel épisode, nous vous emmenons droit en 2073, année durant laquelle la justice, après n'être devenue qu'une affaire de robots et d'algorithmes pendant quelques décennies, fait de nouveau appel aux humains, avocat·e·s, juges et autres expert du droit pour rendre de nouveaux verdicts et mettre à jour les sets de data à partir desquels les algorithmes juridiques prennent leur décision. Comment la justice a-t-elle évoluée de 2020 à 2030 ? Comment en est-on venu à supprimer les aléas et à confier toutes les décisions à des algorithmes nourris de millions de données nous concernant ? Comment le big et l'open data ont-ils pu devenir si puissants que le regard humain, sa sensibilité et son sens de la nuance n'ont plus été nécessaires dans la grande machine judiciaire ? Plongez au coeur d'un avenir judiciaire qui fait froid dans le dos.

Quelques repères temporels :

2017 : Création de Call a lawyer pour permettre à tout citoyen d'avoir recours à un avocat

2025 : Début de la notation des avocats et des juges

2030 : Les algorithmes occupent une place omniprésente. Les millions de décisions de justice déjà rendues sont compilées, analysées et servent à la mise en place d'une statistique, de la justice prédictive.

2031 : Fin de l'aléa qui entre dans la Constitution

2040 : Etat de grâce de la justice : la loi n'a jamais été mieux appliquée que par la rigueur mathématique des algorithmes.

2050 : Impossibilité d'échapper au droit ni à la preuve, toutes les datas nous concernant n'étant plus notre propriété, elles sont exploitées pour nous suivre à la trace et pour apporter la preuve de nos actions.

[Plonger au coeur de la justice en 2073](#)

Article écrit par Anais Richardin